

Communiqué de presse commun Patiente Verriedung Asbl et Amiperas Asbl

La pandémie du COVID-19 affecte la société et le système de santé de diverses manières. Des décisions difficiles doivent être prises dans les circonstances données : quels services sont urgents et indispensables, lesquels peuvent être reportés et où est-il raisonnable de s'en passer ? Qui aura un accès prioritaire aux produits rares ? Quels groupes de personnes sont particulièrement à risque, ont besoin d'une protection spéciale et les vaccinations sont-elles prioritaires ? De notre point de vue, il est compréhensible que les politiciens et les responsables des ministères et des autorités décident de ces questions principalement en fonction du critère où résident les plus grands risques de graves dommages aux patients et le fonctionnement du système de santé.

Sans aucun doute ce sont les personnes âgées et les résidents des établissements de soins hospitaliers qui ont besoin d'une protection spéciale et ont donc la plus haute priorité dans toutes les mesures. Une épidémie de corona dans une maison de retraite ou de soins infirmiers peut avoir de graves conséquences pour de nombreuses personnes. Tout aussi personnellement vulnérables que les résidents des maisons de retraite, sont les personnes qui sont prises en charge dans leur environnement familial en raison de leur vieillesse, de maladies graves ou de handicaps.

Les soins que ces personnes reçoivent sont assurés non seulement par des services de soins ambulatoires, mais surtout par des proches et, dans certains cas, des travailleurs indépendants ou des assistants. Ces aidants informels ne vivent généralement pas dans le même ménage et sont exposés à un haut risque d'infection et constituent donc un haut risque pour les personnes qu'ils soignent.

Afin de diminuer ce risque, la Patiente Verriedung Asbl demande qu'on étudie la possibilité de prioriser cette population et d'inclure les aidants informels dans le groupe 2 pour la vaccination contre le COVID-19.

Ceci aidera à maximiser la protection de la population âgée, population fragile qui est prise en charge par leur famille ou d'autres aidants informels.

Strassen, le 4 mars 2021